

Le cours des Arts – Résidence intergénérationnelle

FAVORISER LE BIEN VIVRE ENSEMBLE

Dans le cadre de l'axe 1 de Rennes Ville Amie des Aînés (ReVAA) : « *préconiser un habitat favorable au vieillissement* », un appel à projet est lancé en 2012, auprès des bailleurs sociaux par la Ville de Rennes, Rennes Métropole, et Territoires Publics en vue de réaliser une résidence intergénérationnelle innovante et reproductible dans le nouveau secteur Beauregard/ Quincé.

UN BÉGUINAGE D'UN GENRE NOUVEAU

Inauguré en 2019, le programme comporte 119 logements, quatre ateliers d'artistes / logement, deux ateliers d'artistes, des jardins partagés, trois cellules commerciales et une salle de convivialité abritant une buanderie collective.

LES LOGEMENTS PARTAGÉS POUR FAVORISER L'ENTRAIDE

Quatre binômes de logements en location sont proposés : les T2 sont attribués à des personnes de plus de 60 ans et les T4 à des familles composées d'au moins trois personnes. L'association de deux logements (un logement adapté à une personne âgée et un logement familial, reliés par une pièce commune), permet de favoriser l'entraide intergénérationnelle et de créer des liens entre personnes âgées et familles.



Sur les 119 logements au total de la résidence du Cours des Arts, 41 logements sont adaptés aux seniors (tout type de financement).

Crédit photo NEOTOA


 neotoa

EMBELLIT LA VILLE ET LA VIE

**NEOTOA : OPH de l'Ille-et-Vilaine
Rennes (35)**

Ville Amie des Aînés depuis 2012

OBJECTIFS :

- Favoriser la création de liens intergénérationnels par le biais de huit logements avec une pièce partagée (4 pièces partagées).
- Soutenir le lien social par des espaces communs telles qu'une salle de convivialité, une cuisine, une buanderie et un jardin.
- Animer la résidence et l'ouvrir au quartier grâce à des ateliers d'artistes et des cellules commerciales.

PRATIQUE :

- Lancer un appel à projet pour la réalisation d'une résidence intergénérationnelle.
- Désigner le lauréat sur la base d'un projet de vie original.
- Écrire le cahier des charges des espaces communs avec les acteurs du quartier (associations de quartier, acteurs culturels et sociaux).
- Choisir l'architecte (suite à concours).
- Études techniques, construction et livraison des bâtiments.

Chaque logement dispose d'un accès privatif à la pièce partagée commune. L'usage de cette pièce reste au libre choix des habitants : bureau, salle de jeux... Pour faciliter ce choix, une identification des projets communs entre les deux familles a été initiée via un appel à candidature. Des rencontres entre les candidats intéressés ont été organisées en vue de constituer les binômes pour échanger sur les projets de chacun. Cette co-construction était nécessaire pour définir une charte de vie et des usages.

UNE SALLE DE CONVIVIALITÉ POUR IMPULSER DU LIEN SOCIAL

Un espace de 70 m², équipé d'une cuisine et de WC adaptés, permet aux habitants de l'ensemble du Cours des arts de se retrouver librement pour partager des moments conviviaux, des activités et ateliers proposés par les résidents. Cette salle pourrait être mise à disposition des associations et des collectifs de résidents (aujourd'hui seuls les habitants de la résidence peuvent en disposer). Elle sert également de lieu de présentation d'œuvres artistiques en lien avec les ateliers -logements de la résidence. Une buanderie et un bureau pour le coordinateur Neotoa sont attenants à la salle commune.

UN ÎLOT DE VERDURE AU COEUR DE LA RÉSIDENCE

Les habitants du Cours des Arts peuvent profiter d'espaces de verdure au cœur de la résidence. Des jardins partagés et aménagés sont mis à la disposition des habitants.

DES ATELIERS D'ARTISTES POUR PROLONGER LA DYNAMIQUE CULTURELLE EXISTANTE SUR LE QUARTIER

Six ateliers et ateliers logements peuvent accueillir des artistes et favoriser le partage de pratiques culturelles au sein de la résidence et du quartier.

Cette opération a également été lauréate de l'appel à projets « logements sociaux innovants 2014-2015 » lancé par la région Bretagne et a obtenu la subvention maximale de 400 000 €. La ville de Rennes, Rennes Métropole, les institutions, les acteurs associatifs et les habitants de Beaugard sont également partenaires de cet habitat innovant.

UNE DYNAMIQUE DE VIE SOCIALE BIEN ENCLENCHÉE

Tous les logements sont aujourd'hui occupés, y compris ceux avec pièce partagée, ce dernier point étant un pari. Le jardin et la pièce de convivialité sont bien appropriés par les habitants qui s'impliquent individuellement

et collectivement : dîner tous les 15 jours, ateliers (mosaïque, couture, écriture), expositions, projections, rendez-vous au jardin (plantations, mise en place de bacs en hauteur, mise en place d'une serre, compost...). Une nouvelle idée a émergé entre les résidents : construire un four en terre afin de cuire ensemble des pains, des pizzas et des plats divers.



Objectifs de la pièce partagée : disposer d'un espace supplémentaire dont les usages sont divers et variés : chambre d'amis, salon, bibliothèque, salle de lecture, salle de télé, espace de rencontre pour partager un café, un repas ... « avec cette pièce, on se sent moins seul ! ».

Crédit photo Anne-Cecile Esteve



APPEL À CONTRIBUTION

Si vous avez mis en place des projets pour les aînés, n'hésitez pas à nous en faire part : contact@rfvaa.com